



AMBIANCE COUVRE-FEU DANS L'ÉCUSSON

Un début de soirée pas comme les autres à la terrasse du Rebuffy.

À Montpellier, la fermeture des bars à 22h, une décision préfectorale pour contrer la circulation active du Covid-19, suscite chez les gérants des bars et les étudiants autant d'incompréhension que de résignation.

TEXTE & PHOTOS FRANCK SOLER

ls s'appellent Nathan, Issa, Jérôme, Abdoul et David. Ils sont étudiants en cinéma audio-visuel et en AES à Paul Valéry. Les cinq ont l'habitude de se retrouver sur la terrasse du Fitz Patrick's, l'irish pub emblématique de la place Saint-Côme à Montpellier.

21h30

Même pour un lundi soir, la rue Foch est exceptionnellement calme. Le Rebuffy, petit bar à l'ambiance joyeuse et au cadre boisé, est déserté.. comme si le confinement avait déjà recommencé en dissuadant les montpelliérains de sortir. Plus bas, la place Castellane n'est pas à la fête non plus.

« *On ferme dans un quart d'heure.. finissez vos verres !* » Corey, barman en service au Fitz Patrick's, semble dubitatif quant à l'efficacité réelle de cette mesure, vis à vis des jeunes notamment. « *C'est l'université le problème, plus que les bars* ». Camille et Yoan, comme beaucoup d'étudiants montpelliérains, fréquentent régulièrement les bars. Leur fermeture à 22 heures ? « *Je ne comprends pas la logique* » dit Camille, étudiante en droit. Elle remet en question cette mesure justifiée par la crainte d'une deuxième vague « (...) qu'elle ne voit pas arriver » dit-elle posément.

octobre 2020 - esjpaomm05

22h

Délogés du pub (avec gentillesse quand même), les cinq copains semblent résignés à accepter une mesure à laquelle ils sont favorables comme d'ailleurs 64 % de la population (d'après les résultats du sondage IFOP / L'Express sur l'adhésion des Français à la fermeture des bars et des restaurants pour lutter contre la Covid-19). Cela ne changera pas leur quotidien. Et même si, pour David, cette mesure est vécue comme une privation de liberté, ils la compenseront par des soirées chez eux, entre amis. Tous partagent le sentiment d'être pointés du doigt : « *On est taxé d'anti-masques par les médias* », clame Yoan.

« *On est taxé d'anti-masques par les médias* »



Florent, gérant du Yam's : pour la soirée de lundi, c'est 15 couverts au lieu des 70 habituels.

Nathan, Jérôme et Issa : résignés mais lucides, ils ne se sentent pas responsables dans la flambée de l'épidémie.

CE QUE DIT L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 25 SEPTEMBRE 2020

À compter du lundi 28 septembre 2020, jusqu'au lundi 12 octobre inclus :

- bars : fermeture à 22 h et interdiction de service debout eu au comptoir

- restaurants : accueil des derniers clients autorisé jusqu'à 22 h au plus tard et fermeture à minuit

